



Cameco est un employeur canadien de choix pour de nombreux groupes divers. Notre peuple nous aide à faire une différence dans le monde – et les perspectives à long terme pour notre industrie restent forte.



Pourquoi Cameco?

Cameco peut fournir des occasions de carrière dynamique et enrichissante dans l'industrie des services miniers, de fraissage et de combustible d'uranium.

Nos valeurs guident nos décisions d'affaires et nous plaçons un milieu de travail sain, sécuritaire et enrichissant dans le haut de nos mesures clés de la réussite.

Nous employons une main-d'œuvre très diversifiée ici en Saskatchewan et partout dans le monde.

Si vous cherchez à travailler dans un secteur unique, de grande envergure avec des opérations dans le monde entier et de diverses composantes scientifiques, politiques et environnementaux - puis vous cherchez Cameco. Nous utilisons un large éventail de professions, y compris - mais non exclusivement - ingénieurs, géologues, technologue, chercheurs et opérateurs, plus un assortiment des métiers, des électriciens à la mécanique industrielle.

Une main-d'œuvre diversifiée

- Cameco s'engage à créer et à maintenir un environnement de travail accueillant, inclusif et sans obstacle qui permet à tous les employés d'accomplir leur travail à un niveau optimal.
- La réalisation de cet environnement souhaité dépend du respect mutuel, de la résolution créative des problèmes et de la coopération.

Membres d'une main-d'œuvre diversifiée apportent de nouvelles idées, des perspectives, des expériences et des compétences à la société. Cela permet de Cameco à continuer à innover, gérer le changement et se développer comme un leader respecté et l'employeur de choix. Une main-d'œuvre diversifiée contribue à Cameco pour réussir.

Comme une entreprise sous réglementation fédérale, Cameco est conforme à la Loi sur l'équité fédéral de l'emploi en éliminant les obstacles qui peuvent rendre difficile pour certaines personnes de participer pleinement au marché du travail, y compris ceux provenant des quatre groupes d'équité suivantes telles que définies dans la Loi sur les:

- femmes dans des rôles sous-représentés
- personnes handicapées
- Peuples autochtones
- membres des minorités visibles

